

La filière aménagement à l'IGARUN

Jean-Pierre PEYON

IGARUN - Nantes

UMR 6590-CNRS Nantes "*Espaces géographiques et sociétés*"

C'est au cours des années quatre-vingt que l'Institut de Géographie de Nantes se dote de formations professionnelles spécifiques, DESS puis MST Aménagement. La filière aménagement n'est pourtant pas nouvelle, André Vigarié, Jean Renard et d'autres collègues ayant favorisé cette orientation dès les années soixante-dix. Mais la création de postes d'enseignants et la prise en compte par le ministère des Universités de nouvelles formations professionnelles vont permettre d'améliorer l'accueil, les conditions d'encadrement, et la gestion des stages professionnels. La présence d'anciens étudiants en géographie dans différents services de l'État (équipement, tourisme, environnement, agriculture, politique de quartier, etc.), au sein de municipalités ou dans des bureaux d'étude est là pour montrer la réussite de ce positionnement.

Pour les géographes de l'IGARUN, et ceci reste vrai à la fin des années quatre-vingt-dix, il n'y a pas à proprement parler de discipline "aménagement" mais un ensemble de formations disciplinaires qui peuvent être mises au service de l'aménagement. La démarche géographique, attentive à l'espace, à son organisation et à ses recompositions socio-spatiales, est l'une de ces disciplines. Un bon géographe peut devenir aménageur si tant est qu'il reste ouvert aux autres champs disciplinaires, attentif à la demande sociale et aux travaux de terrain.

Cette philosophie se lit déjà dans l'organisation de la formation qui a longtemps prévalu à Nantes avec un DEUG de Géographie, une première année de Licence Aménagement où la formation générale du géographe s'approfondit tandis que l'apprentissage de la démarche en aménagement progresse. De même, le mémoire de Maîtrise d'Aménagement qui achève alors ce second cycle spécialisé, conserve les formes d'un mémoire de géographie universitaire avec la rigueur dans l'usage des sources, le soin apporté à la bibliographie, la qualité et la clarté de la rédaction.

I - LICENCE ET MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT

La maquette de la Licence Aménagement qui caractérise les années quatre-vingt repose sur un tronc commun avec la Licence de Géographie destinée, quant à elle, à préparer à l'enseignement et dont les modules ou certificats sont considérés comme des "fondamentaux". Les étudiants d'aménagement sont mêlés à leurs camarades de l'autre filière et les enseignements sont communs. Ceci permet éventuellement de changer d'orientation en fin de Licence en s'inscrivant ultérieurement dans les modules spécifiques.

Ce solide enseignement de géographie est accompagné par des choix pédagogiques qui permettent de former de futurs aménageurs, choix que l'on retrouvera renforcés dans la future Maîtrise de Sciences et Techniques Aménagement.

Il faut tout d'abord acquérir une bonne maîtrise de l'outil statistique et cartographique. Au cours des années quatre-vingt, on assiste au développement des traitements quantitatifs et de l'outil informatique longtemps freiné par le coût du matériel. La cartographie automatique se développe grâce à l'émergence du département IMAR dont l'équipement est mis progressivement à disposition des étudiants à la fin des années quatre-vingt. La télédétection sort aussi de la clandestinité mais les étudiants doivent encore patienter pour que les équipements et les enseignants puissent assurer travaux dirigés et suivi des travaux, notamment au niveau de la Maîtrise.

Les étudiants sont également encouragés à chercher des compléments de formation dans les autres disciplines. Ils doivent suivre quelques enseignements de Droit, en particulier lors de l'année de Maîtrise afin d'assimiler le contexte juridique de l'aménagement en France ainsi que les règles essentielles des documents d'urbanisme (POS, Schémas directeurs etc.). La sociologie de son côté assure la formation aux enquêtes et à leur traitement.

Dès cette époque, la spécificité de cette formation s'exprime par la volonté de multiplier les contacts avec les métiers de l'aménagement au travers de quatre choix pédagogiques que l'on retrouvera dans les formations ultérieures :

- * un stage collectif choisi dans un lieu géographique pertinent,
- * un stage individuel,
- * une série de conférences confiées à des professionnels,
- * un mémoire de maîtrise censé répondre à un problème plus ou moins concret d'aménagement.

Les conférences de deux heures organisées chaque semaine assurent le premier contact des étudiants avec les futurs métiers de l'aménagement. Les anciens étudiants de géographie, recrutés dans tel ou tel service, sont d'ailleurs fréquemment sollicités, assurant une première motivation et l'amorce d'un réseau d'insertion professionnelle.

Le stage collectif, quant à lui, a un double but : repérer en un lieu choisi par l'équipe enseignante, les thèmes utiles à une démarche d'aménagement, obliger les étudiants à travailler en équipe, à faire des enquêtes, à mobiliser la documentation pertinente, pour terminer par une restitution claire et utilisable. Ces stages de plusieurs jours, avec séjour obligatoire, permettent de souder le groupe étudiant mais également l'équipe enseignante. Le stage est organisé en liaison plus ou moins étroite avec les élus d'une ou plusieurs communes, eux-mêmes sollicités pour exposer les stratégies communales et les questions qui se posent à eux. Ces élus ont mis bien souvent à notre disposition salles de réunion et services municipaux en cas de besoin. Ainsi, depuis le début des années quatre-vingt, plusieurs dizaines de communes ont été parcourues par nos étudiants, essentiellement en Loire-Atlantique pour des questions de distance et de coût, mais également en Vendée et dans le Maine-et-Loire. Si les rapports réalisés par les étudiants et la restitution collective ont été de qualité variable, selon les années et les lieux choisis, le bilan reste très positif pour l'image de marque de notre Institut. Plusieurs stages individuels ainsi que des mémoires de maîtrise ont complété ces opérations. Dans un certain nombre de cas, les "posters", progressivement imposés aux étudiants, ont permis de réaliser des expositions installées dans telle ou telle mairie.

Le stage individuel est une autre forme de sensibilisation et de formation aux métiers de l'aménagement. Obligatoire pour l'obtention de la Maîtrise, il se réalise alors durant les vacances universitaires, sur une durée d'un mois, après accord d'un enseignant et signature d'une convention avec l'établissement d'accueil. Les stages de la période 1980-1990 se déroulent dans des organismes qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'aménagement : bureaux d'étude privés, services d'urbanisme des communes, Directions départementales de l'agriculture et de l'équipement, Directions régionales, Conseil général, Conseil régional, CETE de l'Ouest, chambre d'Agriculture, chambre de Commerce et d'Industrie, Port autonome Nantes-Atlantique, etc. La décentralisation favorise l'offre de stages tandis que les nouvelles préoccupations environnementales et la politique de développement social urbain ouvrent de nouveaux thèmes. Si la période choisie pour réaliser ces stages a posé quelques problèmes d'encadrement pour les responsables professionnels, l'ensemble des étudiants admis en maîtrise n'a eu aucun problème pour trouver ces stages. Ceci nous a permis de constituer un véritable carnet d'adresses des organismes susceptibles d'accueillir des stagiaires.

La dernière approche des métiers de l'aménagement est constituée par le mémoire de Maîtrise dont le sujet doit être en prise avec la "demande sociale". S'il reste un exercice traditionnel, le mémoire doit comporter des propositions concrètes d'aménagement ou un diagnostic pré-opérationnel. La liste des mémoires de la Maîtrise Aménagement est révélatrice de la diversité des sujets abordés et de l'intérêt suscité parmi les différents organismes. La création de la MST ne fera que renforcer cet intérêt.

II - LA MAÎTRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES EN AMÉNAGEMENT (1989)

Pour l'IGARUN, la création d'une MST Aménagement est l'aboutissement logique des expériences tentées en Licence-Maîtrise, la reconnaissance du positionnement des géographes dans le contexte local et la possibilité de disposer d'un outil pédagogique plus efficace. En effet, à la fin des années quatre-vingt, la poussée du nombre d'étudiants inscrits en Licence et Maîtrise d'Aménagement pose des problèmes difficiles. Le stage collectif est difficile à conduire par suite de l'augmentation des effectifs. Le suivi par les enseignants devient aléatoire tandis que la recherche d'un hébergement adéquat et le choix des municipalités acceptant de nous accueillir relèvent de la gageure. La recherche d'un stage individuel s'avère de plus en plus difficile pour les étudiants, d'autant que la motivation et le niveau de ceux-ci peut laisser à désirer aux yeux des organismes d'accueil.

La création par le ministère des Universités de formations professionnelles spécifiques, notamment les Maîtrises de Sciences et Techniques est une bonne réponse à ce genre de situation. Elle apporte des moyens pédagogiques supplémentaires grâce à un nombre d'heures d'enseignement plus important ; elle permet une limitation des effectifs donc une sélection de fait. Jean Renard, alors Directeur de l'IGARUN, soutient fortement ce projet qu'il appelait de ses vœux et j'ai assuré la responsabilité de cette formation à partir de l'année 1989-1990. Cette MST a été renouvelée en 1996 avec quelques adaptations de détail.

L'objectif contenu dans la maquette acceptée par le ministère éclaire nos choix : « Le but final est de former de futurs aménageurs dont la démarche généraliste s'appuiera sur une formation de géographe complétée par des disciplines indispensables à toute culture de l'aménageur comme le Droit, la Sociologie ou les Finances locales notamment ». On retrouve le stage collectif de terrain en première année, le stage en entreprise entre la première et la seconde année et le mémoire appliqué à la fin du cursus. Cette mise en place de la MST nous permet d'améliorer sensiblement la formation de nos étudiants. Tout d'abord, le diplôme de MST ne peut être obtenu qu'au bout de deux ans, ce qui facilite l'organisation des apprentissages fondamentaux de manière plus cohérente. Les horaires sont plus lourds (1 800 heures sur deux ans), permettent d'organiser des formations techniques conséquentes (statistiques, cartographie, initiation à l'enquête, étude de projets, etc.). Les promotions sont limitées à 30 étudiants, ce qui entraîne une sélection sur dossier à la fin du DEUG, rendant la promotion plus homogène et plus motivée.

Au cours des années quatre-vingt-dix, le nombre de candidats passe de 120 à 170-180 avec un recrutement inter-régional -Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes- mais couvrant également le reste de la France : Paris, Région du Nord, Sud-Ouest (Pau, Bordeaux, Toulouse). La limitation du nombre d'étudiants et leur bon niveau de DEUG améliorent l'efficacité du premier stage collectif. Les six ou sept groupes constitués lors de ces travaux de terrain assurent une restitution en général satisfaisante et bien souvent directement utilisable pour les communes et les organismes concernés.

L'acquisition de méthodes spécifiques pour l'analyse des territoires et de leurs évolutions (analyse des données, cartographie, SIG) commence en première année mais devient opérationnelle lors de la seconde année. La montée en puissance des équipements du laboratoire IMAR, le recrutement d'enseignants, et tout récemment d'un ingénieur, permettent de systématiser ces formations lourdes, combinant démarche globale et manipulation d'outils nouveaux et sophistiqués. Ceci entraîne une amélioration très sensible de la qualité graphique des mémoires présentés, la création de "posters", ambassadeurs de notre Institut dans les milieux professionnels et la constitution de bases SIG dans différents domaines. La formation novatrice de nos étudiants rencontre ainsi la nouvelle demande des institutions locales et des communes contraintes de s'informatiser à marche forcée et de communiquer de mieux en mieux avec leurs concitoyens. Par là même, nous avons pu sélectionner les stages les plus intéressants pour nos étudiants dont quelques-uns se sont trouvés pré-embauchés suite à la qualité de leurs prestations. Un certain nombre d'accords ont été signés avec diverses administrations pour planifier stages et mémoires afin que la formation pédagogique rejoigne de plus en plus la demande

sociale. Ceci a été le cas avec la DDE de Loire-Atlantique, la chambre d'Agriculture, le CETE de l'Ouest, l'agence d'Urbanisme (AURAN), etc.

Ainsi que le prévoient les formations professionnelles universitaires, nous faisons très largement appel aux professionnels de l'aménagement dans les cours de première et seconde années en utilisant, par exemple, les compétences de deux professeurs associés et de nombreux intervenants. Les stages individuels, d'au moins deux mois, sont obligatoirement suivis par un enseignant de l'IGARUN et un responsable du service d'accueil. Le choix du mémoire, en seconde année, répond en général directement à la demande d'un service ou bien se trouve être le prolongement d'un sujet abordé au cours du stage. La soutenance se fait en présence d'un ou de professionnels qui apportent un avis autorisé sur l'intérêt du travail et l'utilisation pratique qui peut en être faite. Ce suivi et cette soutenance publique sont un outil privilégié de la future insertion professionnelle de nos étudiants ainsi qu'en témoigne l'organisation d'un "conseil des études et des stages" qui permet de valider nos choix pédagogiques. Ce conseil, d'abord initié en DESS, a été repris pour la MST et nous permet d'obtenir une évaluation annuelle de la part du monde professionnel.

Ainsi depuis 1990, plus de deux cents stages ont été effectués par les étudiants de MST dans les domaines les plus divers. Les communes sont gros demandeurs de stagiaires que ce soit les différents services de la ville de Nantes : services d'urbanisme, Observatoire urbain, Développement social des quartiers, Circulation, Espaces verts etc. ou les services d'urbanisme des communes de l'agglomération : Orvault, Saint-Herblain, Rezé, La Chapelle-sur-Erdre, Carquefou etc. Des communes de Loire-Atlantique (Clisson, Saint-Nazaire, La Baule, Guérande, Châteaubriant, Ancenis) mais également des départements limitrophes (Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon, Vannes) ou de départements plus lointains d'où sont originaires certains étudiants (Bordeaux, Dieppe, Brest, Quimper, Rennes, La Rochelle, Caen etc.) prennent régulièrement en stage nos étudiants. La régionalisation et les transformations des villes ont stimulé cette demande de stagiaires, ce qui atteste de leur efficacité et d'une bonne réponse à la commande sociale.

La question de la circulation et du stationnement, l'étude puis la construction de trois lignes de Tramway dans l'agglomération nantaise ont donné lieu à de nombreux stages et mémoires au sein de l'agence d'urbanisme de la SEMITAN (transports collectifs), des services de la ville de Nantes ou du CETE de l'Ouest. L'achèvement du boulevard périphérique et le développement spectaculaire des nouvelles activités, ont favorisé des relations très régulières avec la DDE de Loire-Atlantique, la DDA, la chambre de Commerce et d'Industrie. Les évolutions des structures communales, la mise en place des contrats régionaux de développement, la question des pays ont permis à nos étudiants de travailler au sein des services de la Région Pays de la Loire, auprès du SGAR, au Conseil Général ou dans différents organismes départementaux. La question du logement a été abordée avec la DRE, les offices HLM et les services des villes concernées.

Les questions environnementales sont devenues plus prégnantes en cette fin des années quatre-vingt-dix et plusieurs administrations sollicitent stagiaires et mémoires de maîtrise. Ce fut le cas de la DIREN ou de l'ADEME, le ramassage et le traitement des déchets ainsi que le tri sélectif imposant des études plus fouillées. L'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées ont fait l'objet de divers mémoires au travers de l'agence de l'eau ou des services communaux appropriés. Enfin, la chambre d'Agriculture et la DDA inquiètes des nouvelles règles agri-environnementales ont favorisé stages ou mémoires dans un secteur resté longtemps confidentiel ou tabou.

Plus globalement, le devenir des espaces ruraux obligeait à poser les questions de l'intercommunalité, du seuil des équipements, de l'évolution des emplois non agricoles, de la périurbanisation. chambre d'Agriculture, DDA mais aussi Conseil Général, Services de la Région et communes rurales ont ainsi offert de nombreux stages. De même, les zones humides devenues enjeux d'aménagement entre activités portuaires et patrimoine environnemental protégé par les règlements européens ont suscité des études géographiques détaillées : marais de la Basse-Loire, Brière, Baie de Bourgneuf, Vallée de l'Erdre ou Marais de Goulaine. Cette préoccupation patrimoniale est clairement apparue dans les propositions de stage de certaines municipalités, de la Direction des affaires culturelles et des

Bâtiments de France ou au travers de préoccupations associatives comme celles de Nantes-Renaissance dans le secteur sauvegardé de Nantes. La recherche de l'image urbaine au travers des manifestations culturelles et sportives a permis de nouvelles collaborations avec la Cité des Congrès de Nantes (Folles journées musicales et Coupe du Monde). Enfin, la proximité du littoral, les enjeux économiques, conchylicoles, portuaires ou touristiques ont servi de cadre à nombre de travaux d'étudiants de la MST, fortement encadrés par les enseignants géographes de l'équipe Géolittomer. L'érosion marine et la protection du trait de côte ont occupé de nombreux étudiants, de la côte vendéenne au golfe du Morbihan. Quelques travaux ont également pu être menés à l'étranger au niveau de la commission de Bruxelles ou dans le cadre des échanges développés par l'IGARUN avec la Côte d'Ivoire (installation d'un laboratoire de traitement de l'image) ou la Mauritanie (stage au sein d'une ONG).

Cette réponse de la formation MST aux problèmes locaux a été un facteur majeur d'insertion professionnelle d'autant que le réseau d'anciens étudiants accédant à ces différents services a favorisé ces échanges. Les terrains d'étude du stage collectif choisis depuis 1990 -Pays de Retz, Brière, Estuaire de la Loire, Saint-Brévin, Vallée de l'Erdre, Canton de Saint-Gildas des Bois, Lac de Grand-Lieu- ont assuré une rencontre régulière avec les responsables locaux et les élus du département de Loire-Atlantique.

III - LE DESS "AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT, COLLECTIVITÉS LOCALES" (1985)

L'ouverture du DESS "Aménagement, Urbanisme, Environnement, Collectivités Locales" a permis d'assurer l'existence d'une filière professionnalisante complète.

Trois objectifs étaient ainsi poursuivis :

- * assurer une formation de 3e cycle, aboutissement de la filière Aménagement,
- * conserver une démarche généraliste attentive à la diversité de la demande sociale des professionnels de l'aménagement,
 - affirmer une démarche pluridisciplinaire en s'associant avec les Juristes de la Faculté de Droit.

Cette collaboration institutionnelle constituait l'aboutissement d'échanges déjà anciens entre nos deux institutions en matière d'enseignement en aménagement. Le DESS de Nantes apparaissait alors original dans la carte universitaire française et au sein du réseau "APERAU" des formations en aménagement et urbanisme. Jean Renard en fut le premier Directeur en collaboration avec A. H. Mesnard de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques. La formation s'adressait à des étudiants ayant un bon niveau de Maîtrise en Géographie ou en Droit, ou provenant d'autres formations mais marqués par une forte motivation et ayant une expérience de l'aménagement au travers de leurs stages ou de leur emploi. Cette confrontation pluridisciplinaire s'est révélée fructueuse dès lors que la sélection de départ était rigoureuse (20 à 25 places pour 250 candidats provenant de la France entière).

Ainsi que le prévoient les textes ministériels, la participation des professionnels dans les cours, les ateliers, les conférences et le suivi des stages, est importante. Un "conseil des études et des stages" validant les choix pédagogiques de la formation a été très rapidement mis en place. Il a permis de réunir, en novembre de chaque année, vingt à trente représentants d'institutions locales soucieux d'accueillir nos étudiants et généralement très satisfaits de leurs prestations. Les ateliers collectifs organisés de janvier à juin, regroupant cinq à six étudiants d'origine disciplinaire obligatoirement différentes -géographe, juriste et une autre formation- ont particulièrement retenu leur attention. Les étudiants se trouvent en effet, au cours de ce travail, en situation pré-professionnelle de type bureau d'étude, encadrés par un géographe et un juriste. Par ailleurs, les sujets sont choisis en fonction de leur intérêt pédagogique mais aussi en référence à la demande sociale transmise par tel ou tel organisme. De ce fait, et très concrètement, ce conseil des études sert en quelque sorte de "bourse" aux stages et aux sujets de mémoires.

Depuis 1986, plus de soixante-dix ateliers ont été initiés, se répartissant sur de nombreuses communes de Loire-Atlantique, mais également en Vendée et dans le Maine-et-Loire, malgré les distances à parcourir. La nature des études a évolué selon la demande du moment ainsi que nous l'avons déjà montré à propos de la MST. De nombreux travaux ont porté sur des préétudes liées aux plans d'occupation des sols. Les procédures de ZAC, les projets d'OPAH, l'analyse du bâti, les secteurs sauvegardés, les ZPPAUP ont souvent fait l'objet d'ateliers, de même que le débat sur l'intercommunalité, que ce soit pour les communes rurales ou les collectivités urbaines. Les questions d'environnement sont devenues prégnantes, rejoignant les analyses plus traditionnelles sur la circulation et les transports en commun. La qualité des travaux menés dans le cadre de ces ateliers collectifs a retenu l'attention de professionnels et les propositions ont été deux à trois fois supérieures à nos capacités pédagogiques. Quelques étudiants ont d'ailleurs créé leur propre bureau d'étude en s'appuyant sur leur première expérience d'atelier.

De la même façon, les étudiants n'ont eu aucun problème pour trouver leur stage, jouant parfois la concurrence entre les organismes. Ce stage est assez lourd (trois mois minimum) et les étudiants se sont fréquemment retrouvés en position d'activité professionnelle. Lors des soutenances, les maîtres de stage ont estimé que le travail fourni était en général directement utilisable et permettait une réelle économie pour le service concerné.

Le mémoire de DESS s'appuie le plus souvent sur le travail du stage, lequel se prolonge parfois au-delà des trois mois obligatoires avec différentes formes de rémunération. Plusieurs étudiants, notamment dans les années quatre-vingt, ont été embauchés à l'issue de leur stage et de leur mémoire.

IV - DESS "VILLES ET TERRITOIRES" (1996)

Le DESS a été sensiblement rénové en 1996, en associant une troisième composante : l'École d'Architecture de Nantes. Un certain nombre de diplômés d'Architecture étaient déjà admis dans notre DESS et des enseignants de l'école de Nantes intervenaient dans la formation. Par ailleurs, la Direction de l'Architecture et le ministère des Universités favorisaient l'émergence de filières communes. Aussi, lors de la demande de renouvellement, avons-nous proposé un projet issu des réflexions approfondies d'une commission regroupant des représentants de l'IGARUN, de la Faculté de Droit et de l'École d'Architecture. Ce **DESS "Villes et Territoires"**, validé par le ministère en 1996, a conservé la philosophie de son prédécesseur fortement accroché à la demande professionnelle locale. La principale modification a été la création de **trois filières** plus spécifiques individualisées - **territoire** (géographie), **règles** (Droit), **projets** (Architecture)- après un tronc commun d'un trimestre suivi d'un travail en commun au sein de l'atelier collectif ou de conférences communes. La démarche "projet" a été renforcée dans ces ateliers toujours déterminés au moment de la réunion du Conseil des études et des stages.

Les effectifs du DESS sont passés de vingt-cinq à plus de trente en essayant de respecter la parité entre les trois disciplines de base. Nous avons par ailleurs organisé "un conseil des études et des stages" commun au DESS et à la MST afin de pouvoir présenter l'ensemble de la filière aux professionnels et offrir une plus grande souplesse dans la réponse aux demandes de stages, d'ateliers ou de mémoires.

Les sujets proposés en 1996-1997 se sont fortement orientés vers la démarche patrimoniale et la vallée de la Loire, ceci étant confirmé en 1997-1998 avec le projet ville-port de Saint-Nazaire, les berges de la Loire (cales et quais).

Un certain nombre de stages ou de mémoires ont permis un développement des relations internationales comme par exemple avec la ville de Florence, au travers du programme "Jupiter" sur les transports publics. Un voyage d'étude en 1998, préparé par les étudiants eux-mêmes, nous a conduits à Barcelone, ville remarquable pour l'analyse des projets urbains, des références architecturales internationales. Les séminaires avec les responsables de l'urbanisme de Barcelone, ou

avec des architectes barcelonais, qui interviennent eux-mêmes dans le projet ville-port de Saint-Nazaire, ont permis de fructueux échanges interdisciplinaires.

La **filère aménagement** constitue depuis plus de vingt ans l'un des axes de développement des formations de l'IGARUN, et marque durablement son image dans les milieux professionnels quelquefois fortement investis par nos propres étudiants géographes. Les nouveaux équipements de traitement cartographique ou de télédétection ont permis la systématisation de la démarche des systèmes d'information géographique. Une majorité de collègues participe à ces formations et plusieurs d'entre eux, au travers de l'encadrement des stages et des mémoires ont été appelés à siéger dans les instances officielles : comités scientifiques, comités de pilotage, groupes de réflexion, conseil d'administration, liant fortement notre Institut à la vie de la cité.